



## NOTICE D'INFORMATION

### DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

#### Candidats individuels et CNED scolaires des centres à l'étranger

#### Session 2023

Ouverture des inscriptions concernant le Diplôme National du Brevet via le site Internet de l'académie de Strasbourg,

du **jeudi 20 octobre 2022 au mercredi 07 décembre 2022 inclus** (16h00).

à l'adresse suivante <https://www.ac-strasbourg.fr>

En cliquant sur l'onglet **Examens**

Puis rubrique **Examens du collège au supérieur**

Puis rubrique **Diplôme national du brevet - centres étrangers**

Puis après avoir lu la notice DNB « centres étrangers » **Accès à l'application**

L'inscription se fait en 3 étapes :

- La création et l'activation d'un compte utilisateur
- La pré inscription
- La confirmation d'inscription

**Avant de vous connecter, lisez attentivement et intégralement cette notice.**

#### **1. PROCEDURE DE PRE-INSCRIPTION POUR LES CANDIDATS INDIVIDUELS ET CNED SCOLAIRES**

Vous devez vous inscrire sur le site de l'académie de Strasbourg.

**Il conviendra de remplir les différents renseignements demandés et de vérifier avec une attention particulière :**

- votre état civil et son orthographe (titre : M. pour Monsieur, MME pour Madame / Nom et Prénoms / Date et lieu de naissance)
- l'exactitude de votre adresse postale (indiquer celle du représentant légal et son nom s'il est différent de celui du candidat)
- votre adresse électronique

**Lors de votre inscription, dans la rubrique « adresse », pensez à indiquer « chez M. ou Mme... » si votre nom ne figure pas sur la boîte aux lettres.** En effet, des documents vont vous être adressés : relevé de notes, diplôme.

**Les candidats individuels des centres étrangers s'inscrivent en série générale.**

Pour les candidats individuels, le Diplôme National du Brevet est attribué sur la base des résultats obtenus à **5 épreuves écrites.**



### **5 épreuves obligatoires pour les candidats individuels :**

#### **Les épreuves de l'examen représentent 400 points.**

- une épreuve écrite, notée sur **100**, qui porte sur les programmes de français ;
- une épreuve écrite, notée sur **100**, qui porte sur les programmes de mathématiques ;
- une épreuve écrite, notée sur **50**, d'histoire et géographie et enseignement moral et civique ;
- une épreuve écrite, notée sur **50** de physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie ;
- une épreuve écrite, notée sur **100**, qui porte sur le programme de la langue vivante étrangère choisie par le candidat à son inscription.

### **5 épreuves obligatoires pour les candidats CNED scolaires :**

#### **Les épreuves de l'examen représentent 400 points.**

- une épreuve orale, notée sur **100**, qui porte sur l'enseignement d'histoire des arts ou l'un des projets menés par le candidat dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4, du parcours Avenir, du parcours citoyen, du parcours éducatif de santé ou du parcours d'éducation artistique et culturelle ;
- une épreuve écrite, notée sur **100**, qui porte sur les programmes de français ;
- une épreuve écrite, notée sur **100**, qui porte sur les programmes de mathématiques ;
- une épreuve écrite, notée sur **50**, d'histoire et géographie et enseignement moral et civique ;
- une épreuve écrite, notée sur **50** de physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie.

#### **Le contrôle continu représente 400 points**

Le contrôle continu évalue la maîtrise de 8 champs d'apprentissage du socle commun. Pour chaque champs d'apprentissage, un niveau est donné et représente un nombre de points (maîtrise insuffisante : 10 points ; maîtrise fragile : 25 points ; maîtrise satisfaisante : 40 points et très bonne maîtrise 50 points.

## **2. INSCRIPTION DEFINITIVE**

A l'issue de votre pré-inscription Internet, et dès la date de clôture des inscriptions, une confirmation d'inscription est automatiquement générée dans l'espace candidat Cyclades.

Si vous n'avez pas reçu votre confirmation d'inscription le **mercredi 7 décembre 2022**, contactez d'urgence le bureau du DNB de la DEC de Strasbourg par courriel à l'adresse suivante : [ce.dnb@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.dnb@ac-strasbourg.fr).

Vous devez la vérifier soigneusement et, en cas d'erreur, **apporter les corrections, écrites en rouge, sur la confirmation.**

Pour que **VOTRE INSCRIPTION SOIT DEFINITIVE** vous DEVEZ nous retourner votre confirmation d'inscription (et ses pièces justificatives) soit numériquement sur votre espace candidat Cyclades (onglet mes documents) soit par courrier postal pour le :

**Mardi 13 décembre 2022 dernier délai,**  
sous peine d'annulation de votre candidature

Rectorat  
DEC3 – DNB étrangers  
6 rue de la Toussaint  
67975 STRASBOURG Cedex 9  
FRANCE



**Chaque confirmation d'inscription devra être signée et sera impérativement accompagnée des pièces suivantes :**

- ⇒ photocopie de la carte d'identité (passeport, livret de famille ou carte de séjour)
- ⇒ pour les candidats du CNED, un certificat de scolarité sur lequel figure le numéro d'identifiant CNED

- Les candidats de nationalité française **de 16 à 25 ans révolus** au 1<sup>er</sup> décembre 2021, fournir **l'un des documents suivants** :

- le Certificat de participation à la Journée Défense et citoyenneté (CIP) ou l'attestation de recensement
- une attestation individuelle d'exemption
- une attestation de la situation administrative pour ceux qui auraient perdu l'attestation de recensement remis par la mairie.

**Pour les candidats en situation de Handicap :**

Le dossier de demande d'aménagements d'épreuves est téléchargeable directement sur le site de l'académie de Strasbourg (<https://www.ac-strasbourg.fr> / rubrique Examens / Aménagements d'épreuves).

Votre demande ainsi que les informations médicales permettant l'évaluation de votre situation seront à transmettre directement aux médecins d'ambassade de votre pays.

**Cette demande doit être déposée au plus tard à la date limite des inscriptions à l'examen, soit le 07 décembre 2022.**

### **3. ASSISTANCE**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le bureau du DNB par courriel à l'adresse suivante : [ce.dnb@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.dnb@ac-strasbourg.fr).

**ATTENTION :**

Pour éviter tout litige, nous vous conseillons vivement d'envoyer votre dossier en **RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION** si vous choisissez l'envoi postal.

Pour le Recteur,  
Et par délégation,  
Le chef de division des examens et concours

Christophe Seguinaud